

Exclamation : analyse linguistique et enjeux en didactique du FLé

1. Introduction

1. 1. Définition de l'exclamative

De quelle définition s'accommoder pour ressentir que l'on a bien cerné la notion d'exclamation ou d'énoncé exclamatif ? Se cantonner aux définitions des dictionnaires s'avérerait trop simpliste et infiniment insuffisant quoiqu'extrêmement utile pour nous permettre d'étayer les divers commentaires et réflexions que nous présenterons.

EXCLAMATION : [...] Cri, parole brusque exprimant de manière spontanée une émotion, un sentiment. [...] ¹

EXCLAMATION : Cri exprimant une émotion vive [...].

Interjection ou phrase réduite exprimant cette émotion [...] ²

EXCLAMATION : - Cri exprimant un sentiment vif et subit de douleur, de joie, d'admiration, etc. : *Pousser une exclamation de joie.*

- Type de phrase, parfois réduite à une interjection, exprimant une émotion vive ou un jugement affectif. (Par opposition à l'assertion.) ³

Les trois définitions qui précèdent assimilent l'exclamation au *cri* ; l'étymologie, d'ailleurs, du verbe *s'exclamer* remonte au latin classique où il signifiait « élever fortement la voix, crier »⁴. Néanmoins, l'exclamation n'est sûrement pas un cri ; elle a son propre statut, distinct et à la fois proche de celui de l'interjection et de l'interrogation. Elle possède sa propre cohérence qui détermine son unité sémantique. Celle-ci ne repose pas uniquement sur l'expression d'un sentiment, d'une émotion, d'un affect ou d'un quelconque mouvement de l'âme, elle englobe aussi la notion de « haut degré » (Milner, 1978 : 253), mais avant tout, elle incarne une modalité énonciative, bien que Riegel *et. al.*, (1994 : 663), entre autres, confèrent à l'exclamation une nuance par rapport aux trois autres modalités, la qualifiant de complémentaire puisque « l'exclamation vient plutôt se rajouter à l'un des trois types obligatoires ». Certes, cela est vrai, mais à chaque fois, il y a ce petit « quelque chose en plus » (Culioli, 1974 : 6) que l'on peut d'ailleurs relever dans les énoncés qui suivent :

(1) « [...] j'me suis toujours dit mais comment ça se fait qu'il est si discret quoi [...] ?! »

Dans cet exemple, extrait du CFPP200(2)⁵, nous avons rétabli la ponctuation en tentant de perdre le moins possible de l'expressivité de l'énoncé, ce qui n'a pu que nous conduire à y apposer deux signes de ponctuation, le locuteur s'interrogeant et s'exclamant à la fois.

(2) « [...] Tu devrais caresser les chiens – de vrais et non pas ces vicieuses peluches – et tu verrais comme les chiens disent “oui”. » Jean Vauthier, *Les Prodiges*, p. 47

Dans l'exemple ci-dessus, l'auteur n'omettrait-il pas le point d'exclamation pensant que l'enchâssée suivrait la règle de l'interrogative indirecte alors qu'il le pose dans ce qui semble être de toute évidence une interrogative indirecte :

¹ D'après la définition du *Petit Robert*, (2015 : 970).

² D'après *Le Trésor de la langue française informatisé*.

³ D'après la définition du *Larousse.fr*

⁴ D'après l'étymologie relevée sur : <www.cnrtl.fr/definition/exclamer> : « de *clamare* “crier”, ex-intensif ».

⁵ Corpus du français parlé parisien.

« Vous autres, mâles, avez-vous le tact attentif [...] pour savoir comment une coupe dans le biais moulant le buste, évase la jupe ! » Jean Vauthier, *Les Prodiges*, p. 103

tout en ressentant même la nécessité de le doubler pour atteindre l'intensité souhaitée :

« Ah Marc si les journaux voulaient, voulaient s'intéresser d'abord aux truands [...] comme ce serait astucieux et sympathique puisque ça ferait rentrer de l'arrgent !! [sic] » Jean Vauthier, *Les Prodiges*, p. 121

Aussi éloquent que fréquent est le cumul des signes de ponctuation avec une occurrence alternée :

« Qu'est-ce que c'est ce fric!? On ne pense plus qu'à ça! Qu'est-ce que c'est ce fric!? »
Sébastien Thiéry, *Comme s'il en pleuvait*, p. 33

« [...] Pourquoi faut-il que je sois tellement catégorique ?! »
Yasmina Reza, *Art*, p. 35

Autant de preuves qui ne font que renforcer l'idée que l'exclamative répond à un besoin expressif particulier et qu'elle intrigue par sa polymorphie et sa polysémie. Rien d'étonnant, dès lors, qu'elle soit confondue et même fondue notamment avec l'interjection comme, d'ailleurs, le prouvent les définitions susmentionnées.

La caractérisation de Morel et Danon-Boileau semble, quant à elle, renfermer tout le génie de l'exclamation qui s'étend sur toute la sphère linguistique tant dans la sémantique que dans la pragmatique, en passant par la morphologie et la syntaxe tout en s'appuyant sur la phonétique – de par l'importance de son support intonatif – pour aboutir à la subjectivité du locuteur avant d'atteindre en corollaire l'intersubjectivité, élément essentiel d'une communication réussie. « L'exclamation est généralement définie comme la manifestation linguistique d'un état émotionnel de l'énonciateur, marquée par l'amplification des paramètres intonatifs (intensité, durée et hauteur) ». (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 133)

1. 2. Présentation du corpus

Le corpus sur lequel nous sommes basée est double ; il est d'une part, oral⁶ : il s'agit du CFPP 2000 de Paris III pour lequel nous disposons à la fois des enregistrements et des textes écrits, dépourvus toutefois de ponctuation, laquelle nous avons tenté d'apposer, selon l'intonation⁷ des énoncés ; et d'autre part, écrit : le théâtre, et plus particulièrement contemporain, est bien un des cadres d'expression scripturale privilégié de la tentative de représenter la spontanéité du langage ; un langage libéré et émancipé de la plupart des contraintes et des restrictions énonciatives puisque, de par sa nature même, il s'apparente au langage direct et impulsif, produit sans souci de recourir excessivement à un filtre normatif, ni même de respecter rigoureusement un niveau diaphasique particulier de la langue.

Avec l'énoncé exclamatif, tout y passe, du beau langage, voire archaïsant⁸, jusqu'au langage décousu, à la limite du langage argotique ou encore vulgaire⁹. C'est donc sur une réalité complète que nous nous basons pour tirer certaines conclusions et suggérer, qui plus est à nous-mêmes d'abord, quelques pistes de réflexion et d'élargissement.

Pour ce qui est du volet didactique de l'exclamative, nous avons soumis un groupe d'étudiants de première année du Département de langue et de littérature françaises d'Athènes à un test d'écoute. Nous

⁶ « [Se pencher sur l'oral constitue] une entreprise de construction métalinguistique qui travaillant sur des schèmes dynamiques, des opérations, des relations, du déformable et du complexe, nous éloigne du classificatoire, du linéaire et de l'arborescent. » (Culioli, 1999 : 77)

⁷ « [...] l'incidence de l'exclamative n'est jamais ambiguë à l'oral : les traits distinctifs de hauteur et d'allongement affectent précisément le terme porteur de l'incidence de l'exclamation. » (Morel, 1995 : 65)

⁸ « Claire : [...] Tu ne peux pas savoir **comme** il est pénible d'être Madame, Claire, d'être le prétexte à vos simagrées ! » Jean Genet, *Les Bonnes*, p. 27

⁹ « VIC.- T'as gagné, là ! T'as gagné ! **Pauvre petit con que tu es !** » Xavier Durringer, *Une Envie de tuer*, p. 103

leur avons demandé de discerner parmi 15 énoncés lesquels étaient assertifs, interrogatifs, injonctifs ou exclamatifs¹⁰.

Nous commencerons d'emblée par un affinement de la définition même de l'exclamative et une première mise au point de ce qui semble être souvent regroupé sous l'appellation quelque peu hyperonymique d'«exclamation».

2. Exclamation et interjection

L'exclamation vit, en effet, aux confins de l'interjection et de l'injonction avec lesquelles, elle partage un signe : le point d'exclamation, mais dont elle se distingue nettement (Martin, 1987 : 501-503). Robert Martin explique que l'interjection peut représenter deux choses : soit la réaction à un stimulus, soit le stimulus même qui provoque la réaction.

Dans le premier cas, elle n'est qu'un indice, comparable à un cri, un soupir, un gémissement, un bruit sortant de la bouche d'un locuteur et elle se teinte de l'affect du moment dans toute sa subjectivité. Dans cette acception, elle prend également la forme d'une représentation à valeur onomatopéique (*plouf !, clac !*).

Dans le second cas, l'interjection ne représente donc pas la réaction à un stimulus mais constitue elle-même le stimulus qui engendre une réaction. Ainsi, l'interjection *chut !* s'apparenterait de plein droit à l'injonction et non à l'exclamation. Aussi le point d'exclamation ne peut-il, en aucun cas, prêter à une généralisation trop hâtive et par conséquent réductrice.

Outre le signe de ponctuation qu'elles se partagent, interjection et exclamation se trouvent souvent en cooccurrence ; l'interjection étant bien des fois complétée par une phrase exclamative¹¹. L'exclamation suppose un acte illocutoire, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour l'interjection : « [...] chaque fois que je "dis" quelque chose (sauf peut-être s'il s'agit d'une simple exclamation comme "Sacrebleu !" ou " Aïe !", j'effectue à la fois un acte locutoire et un acte illocutoire [...] ». (Austin, 1962 : 139)

Pour Samir Bajrić,

l'interjection n'appartient pas au système conceptuel. Son idéogénèse, [...] n'est faite que d'émotions ressenties, et sa morphogénèse est soit quasi inexistante (*Ah !*), soit empruntée à un mot plein (*Flûte !*). Toute interjection s'approche, de près ou de loin, de l'état du cri et ne laisse derrière elle qu'un support émotionnel. [...] L'interjection est sans doute le seul élément linguistique véritablement universel. Toutes les langues doivent avoir des interjections par excellence ou du moins des mots susceptibles de devenir interjectifs dans la phrase. Car l'émotionnel est le propre de l'homme. (2009 : 214)¹²

Interjection et exclamation constituent l'épicentre de l'affectivité et de la subjectivité, éléments fondamentaux de l'émotionnel et inévitablement de la communication. Une communication qui constitue le noyau dur de l'enseignement d'une langue étrangère.

En faisant un rapide survol de divers manuels de FLE, largement utilisés dans le passé, force est de constater que l'interjection y est présente et appréciée par les apprenants qui y voient une forme concise, simple, monomorphématique et de surcroît, bien souvent monosyllabique, grâce à laquelle ils peuvent véhiculer rapidement et efficacement un message chargé voire surchargé sémantiquement¹³.

« L'on comprend, intuitivement, qu'un cours de langue [...] reste (relativement) stérile devant des énoncés du type : *Franchement ! ; Ah bon ! ; Zut ! ; etc.* » (Bajrić, 2009 : 213) et qu'un apprenant en soit encore plus

¹⁰ Voir les résultats *infra* 3.2.

¹¹ (1) « Zelner : - [...] **Ah**, si vous pouviez faire cesser les cris de cet enfant !

Anna : - Il y a longtemps que Bébé ne m'écoute plus. Il est ... »

Marie Ndiaye *Papa doit manger*, p. 67

¹² La tradition linguistique a longtemps rejeté l'interjection hors-langue, comme cri, s'apparentant au langage animal voire comme « langage embryonnaire » (Bally, 1934 : 54).

¹³ « La pertinence de l'interjection tient [...] à la rapidité d'élocution qu'elle permet » (Bres, 1995 : 85).

friand... Les énoncés interjectifs et par extension exclamatifs méritent de plein droit des contenus spécialement conçus pour leur étude puisqu'ils sont inhérents au processus communicatif et expressif.

3. Enjeux éducatifs en classe de FLE

3. 1. Place de l'exclamative dans les manuels de FLE

En se penchant donc sur certains manuels de FLE, autrefois très prisés, nous constatons que l'exclamation est bien présente, quoique confondue la plupart du temps avec l'interjection, et étalée de manière disparate et irrégulière ; elle ne jouit pas comme les autres phénomènes linguistiques d'une appréhension homogène.

Dans **Panorama 2 (1996)**, elle est assortie de l'interjection sans bénéficier toutefois d'un descriptif ou d'une analyse circonstanciés. Dans **Bien joué 3 (2000)**, elle sert surtout à véhiculer l'admiration et l'indignation, restreignant considérablement les besoins expressifs essentiels de la classe d'âge à laquelle s'adresse cette méthode. Sa présence est cependant explicite puisqu'elle figure non seulement dans la table des matières mais aussi dans le cahier d'exercices où un travail déterminé se fait sur l'intonation exclamative. Si l'on remonte dans le temps, **Allô France (1987)**, intitule une de ses unités « C'est superbe ! » sans se pencher pour autant sur le phénomène exclamatif bien que le dialogue d'ouverture de l'unité comporte des répliques à double ponctuation : « Pourquoi l'homme a-t-il un visage vert ?! ».

Amis et compagnie 2 (2008), quant à lui, se risque à l'appréhender en se concentrant uniquement sur l'outil introducteur *quel*. Dans **Libre échange 2 (1991)**, un travail plus particularisé y est effectué tenant compte de l'expressivité de l'exclamative mais aussi de son intonation. La table des matières intègre l'exclamative sous le titre : « Intonations expressives/étonnement/souhaits/plaintes ».

Taxi 3 (2003) se penche surtout sur la distinction entre « un énoncé sincère » et « une phrase ironique » se basant par surcroît sur des exercices d'écoute du cahier d'activités.

Nous terminerons notre bref survol avec **Adosphère 3 (2011)**, qui, sous la rubrique « intonation », consacre un encadré à l'exclamative y faisant intervenir non seulement les outils introducteurs tels que *quel* ou *comme* mais aussi la tournure *heureusement que* sortant ainsi des sentiers battus et proposant aux apprenants le titre assez expansif de « expression des états d'âme ».

Vu les approches hésitantes, timides et fluctuantes, est-il surprenant que des apprenants, même de niveau avancé peinent à décoder l'expression d'une satisfaction dans un énoncé comme celui qui leur a été proposé lors du test d'écoute auquel ils ont été soumis ? *Que les élèves comprennent vite ! C'est quand même un vrai bonheur !* La moitié des informateurs n'y a décelé aucune trace d'énoncé exclamatif !

3. 2. Apprendre pour communiquer, pouvoir agir et interagir

La communication étant au centre de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'exclamation ne peut être laissée hors de son programme « puisqu'elle se définit avant tout par son rôle interlocutoire, comme un rituel social, "l'expression d'un sentiment" adressée à autrui. » (Riegel *et. al.*, 1994 : 684). Dans cet apprentissage, toutes les dimensions communicatives et expressives ne devraient-elles pas être prises en compte ? Et pourquoi donc laisser de côté tout un foisonnement sémantique qui va de l'expression de l'admiration à celle de la joie, de la sympathie ou encore du dégoût, de l'insulte mais aussi de l'étonnement, de la menace, de l'objection ou du regret... La liste de cette polyphonie sémantique n'est bien sûr pas exhaustive. L'exclamation n'échappe pas à la réalité quotidienne de la classe parce qu'elle est inhérente à

l'interaction, au discours dialogal qui s'y instaure, que ce soit entre apprenants ou entre apprenants et enseignant¹⁴.

« Développer l'expression orale, donc de nouveaux comportements langagiers, en faisant communiquer les apprenants de la manière la plus naturelle et la plus authentique qui soit, reste l'objectif premier de tout apprentissage de l'oral. » (Cuq et Gruca, 2005 : 183). Prendre en compte l'exclamative dans l'enseignement du FLE ne constitue pas une innovation, ni un quelconque défi puisque son importance se trouve implicitement mais aussi clairement stipulée à travers les compétences énoncées dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

« - A2 : l'apprenant « peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité [...] ».

- B1 : l'apprenant « peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. [...] [II] peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but [...] » (CECRL, 2001 : 25).

Pour ce même niveau lorsqu'il en vient à la correction grammaticale, le Cadre complète en disant que l'apprenant « peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et expressions fréquemment utilisées et associées à des situations plutôt prévisibles ».

Autant de compétences qui nécessiteraient la mise en œuvre, entre autres, tant de la compréhension/production d'un énoncé exclamatif, que de la réaction face à celui-ci.

« B2 : l'apprenant « peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre [...] » (CECRL, 2001 : 25).

De plus, notons que l'exclamation est présente, bien qu'associée à l'interjection, sous la rubrique 5.2.2.1. intitulée : « Marqueurs des relations sociales »¹⁵ en tant que section de la compétence sociolinguistique (CECRL, 2001 : 93).

Enfin, dans les micro-fonctions à la page 98 du Cadre, nous retrouvons celles consistant à exprimer et découvrir des attitudes telles que « de volition (volontés, désirs, intentions, préférences) » ou encore « émotives (plaisir/déplaisir, goût/indifférence, satisfaction, surprise, espoir...) ». Ce qui complique la tâche, c'est que pour la plupart des phénomènes linguistiques et pour l'exclamation en particulier,

à la belle simplicité d'un système d'horlogerie va se substituer la complexité des systèmes qui interagissent, d'étagements, de relations qui forment des architectures hiérarchiques, d'où une prolifération de relations d'émergence de phénomènes imprévisibles. Au lieu de représentations d'ordre classificatoire, conservées en magasin, inertes et inaltérées, nous nous apercevons que nous avons affaire à des représentations qui ne cessent de se réorganiser et de se déformer. (Culioli, 1999 : 18)

Pour mieux illustrer notre propos, nous avons donc soumis un groupe d'étudiants de première année de licence du Département de langue et littérature françaises de l'université d'Athènes à un test d'écoute, afin de déterminer leur aptitude à discerner les énoncés exclamatifs ; l'intonation y représentait un adjuvant substantiel¹⁶.

Tous les informateurs, au nombre de 37, sont titulaires d'une certification au moins équivalente au niveau B1 de l'échelle du CECRL ; leur niveau étant réparti comme suit : 10 % sont bilingues, 39 % de niveau B2, 30 % de niveau B1 et 21 % de niveau C1/ C2.

¹⁴ « [...] les études sur l'interaction sont liées à celles sur l'acquisition parce qu'on a dès longtemps souligné les similitudes entre les opérations langagières de l'enfant et celles de l'étranger migrant ou en classe de langue » (Cuq et Gruca, 2005 : 134).

¹⁵ « Usage et choix des exclamations → *Mon dieu ! Eh bien !*, etc. »

¹⁶ Une des caractéristiques de l'intonation de l'exclamative étant sa « mélodie montante avec accentuation du final, l'inverse étant possible aussi ; il s'agit de souligner le terme qui porte la valeur exclamative. » (Eluerd, 2013 : 187)

Les énoncés exclamatifs tels qu'ils ont été présentés aux informateurs étaient les suivants :

1. **Quelle** idée **que** celle de partir à l'étranger pour oublier une femme !
2. Tu as vu cette bâtisse ? **Tu parles d'**une maison !
3. **Si c'est pas malheureux** d'abandonner comme ça un animal domestique !
4. J'entre dans le magasin et je vois qui ? **Mais, c'est Michel** !
5. Avoir accepté une telle proposition ! **Vous êtes malade** !
6. **Que les élèves comprennent vite** ! C'est quand même un vrai bonheur !

Ce sont les exemples 2, 3, 5 et 6 qui ont été le plus mal perçus ; en effet, leurs proportions de mauvaise interprétation respectives sont les suivantes : 33% pour l'exemple 2, 42,2 % pour l'exemple 3, 33 % pour l'exemple 5 et 45,5 % pour l'exemple 6.

Ceci s'explique bien sûr par le fait que l'exclamative ne repose sur aucune forme morphosyntaxique qui lui soit propre et par conséquent, le locuteur non-confirmé se trouve en présence de formes qu'il interprète mal, malgré son niveau de connaissances de la langue française souvent très élevé et bien que le locuteur confirmé qui a prêté sa voix à cette expérience ait une locution limpide et une intonation très circonstanciée ; notons que les énoncés ne contenaient aucune ambiguïté volontaire.

Tout ceci ne fait que renforcer notre argument qui veut que l'exclamative soit présente dans les manuels de FLE mais insuffisamment décrite et travaillée, réduite la plupart des fois aux seules formes fréquentes. Mais n'est-ce pas là un débat de beaucoup plus grande envergure et un défi bien connu de la didactique du FLE qui ne concernerait évidemment pas seulement l'exclamative, mais plus généralement la question des contenus des programmes ainsi que l'enseignement de la grammaire ?

Peut-on vraiment être d'accord avec Samir Bajrić lorsqu'il qualifie les interjections de mots « inapprenables » (2009 : 171) en ce sens qu'elles

traduisent les états émotionnels qui relèvent directement de notre ontologie : peur, douleur, amour, joie, chagrin, colère, etc. Il est donc impossible, du moins très difficile, d'introduire dans un cours de langue des éléments censés exprimer nos émotions. Et même si l'on y parvenait le résultat serait bien décevant. [...] L'interjection est un mot "inapprenable", en ce sens qu'elle ne peut être apprise de la même manière qu'un vrai mot peu l'être. Elle s'éloigne donc de l'apprentissage. Mieux, elle échappe à tout apprentissage. (Bajrić, 2009 : 171)

Pourquoi ne pas relever ce défi, qui plus est, parmi un public qui ne demande pas mieux que d'apprendre à exprimer ce qu'il ressent ? Les apprenants aiment interagir et se complaisent à improviser ; la séance d'un cours de langue n'en serait rendue que plus vivante et l'implication des apprenants suscitée, tout comme leur motivation car apprendre une langue, c'est bien évidemment réussir à vivre dans celle-ci¹⁷.

Nous ne nous étonnons pas tous devant les mêmes *stimuli* ; certains éléments référentiels-déclencheurs laissent d'aucuns indifférents, d'autres, par contre, semblent avoir un impact quasi universel. De fait, est tenu pour étonnant un stimulus rare, exceptionnel¹⁸, hors du commun par sa xénité face aux stéréotypes sociaux habituels¹⁹ ; ces réactions de surprise étant tributaires du contexte spatio-temporel mais étant aussi inhérentes à chaque communauté et à ses normes comportementales. La langue vit, respire, agit, réagit et interagit. Elle ne sert pas seulement à décrire le monde qui nous entoure, mais elle cherche d'abord et surtout à matérialiser le contact avec autrui. Et ce contact prenant appui sur le code linguistique devrait en toute logique être clair, limpide, car la beauté substantielle de la vie réside dans la capacité humaine à

¹⁷ « L'exclamation renvoie à la pulsion communicative : en tant que pulsion, elle tend à se satisfaire immédiatement ; en tant que communicative, elle se doit de passer par cet objet qu'est la langue et les opérations de son actualisation en discours. L'interjection et les différentes formes de l'exclamation correspondent aux différentes solutions trouvées, dans le temps d'actualisation, à cette contradiction. » (Bres, 1995 : 91)

¹⁸ *Exceptionnel* est à prendre dans l'acception de *faible probabilité d'occurrence*.

¹⁹ C'est ce que Diane, Marty, Julie nomment « anti-stéréotypes » (1995, 127).

démêler les nœuds existentiels à la lumière éclairante du raisonnement. « C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme, et le langage enseigne la définition même de l'homme » (Benveniste, 1991 [1966], t.1 : 259).

4. Formes que revêt l'exclamative

Les constructions exclamatives reposent sur une grande richesse et une immense variété de formes syntaxiques²⁰. La différence entre exclamative directe et indirecte n'est, en fait, que peu pertinente ; elle ne concerne pas le discours rapporté comme c'est le cas pour la percontative interrogative puisque dans le cas de l'exclamative, il ne s'agit pas d'un acte rapporté²¹ mais bien d'un acte direct reposant sur une structure syntaxique enchâssée.

Nous ne nous en tiendrons qu'aux exemples proposés lors du test auquel nous avons soumis nos informateurs, voir *supra*, pour des raisons délibérées, puisque la présente communication s'insère dans un cadre délimité et qu'elle est restreinte par le temps qui lui est imparti.

L'énoncé exclamatif repose, en effet, sur une variété de formes et de structures avec lesquelles les apprenants ne sont que très peu familiarisés car trop absentes des cursus de FLE. L'énoncé exclamatif est souvent déstructuré et ceci pourrait trouver son origine dans la scalarité expressive qu'il véhicule. Le langage traduirait les répercussions de certaines émotions. Est-ce un hasard si des expressions figées illustrent cette idée ? Citons, au passage : « perdre la parole », « demeurer sans voix » ou encore « rester muet ». Autant de traces de « perturbations émotives » (Siblot, 1995 : 164) que l'on retrouve dans la structuration même des énoncés exclamatifs²².

5. Conclusion

Confinée dans les parties « moins prestigieuses de la langue », l'exclamative fut quelque peu négligée puisque, de par sa nature, elle vit et se prolifère dans la langue orale, dans le langage spontané qui ne connaît en général aucune censure expresse, aucune tentative d'embellissement et qui, de surcroît, se laisse teinter de subjectivité. Voilà l'intérêt de l'exclamative, il est double, triple, multiple et sa présence surgit dans le langage non plus comme un cri mais comme une affirmation du moi, l'affranchissement de la parole au service de l'expressivité²³.

Cette modalité énonciative, cependant, n'est que légèrement, partiellement et incomplètement traitée, ne serait-ce que par la part de subjectivité qui lui est inhérente ou encore, par la diversité morphosyntaxique sur laquelle elle se construit²⁴. Elle laisse d'aucuns sceptiques face à son aspect pluridimensionnel et à sa polyphonie sémantique. Mais c'est toutefois là que réside sa richesse et son intérêt : elle mériterait de plein

²⁰ Deux tableaux en annexe résument leurs constructions, l'un en constructions directes l'autre indirectes.

²¹ Peut-on vraiment rapporter l'exclamation d'autrui ?

²² « Comment ne pas reconnaître [dans l'énoncé exclamatif] l'impact dynamique des tensions internes ? » (Siblot, 1995 : 164)

²³ En s'exclamant, le locuteur exprime « une attitude affective [...] à l'égard de l'état de choses évoqué par son énoncé » ou « une information supplémentaire » ; s'exclamer « ne constitue pas un acte de langage premier et unique » (Riegel *et al.*, 1994 : 663).

²⁴ Gardes-Tamine dans sa façon de présenter les quatre modalités de phrase reste prudente dans la troisième édition de son ouvrage, ce qui ne fait qu'illustrer cette réticence linguistique à mettre la modalité exclamative sur le même pied que les trois autres. « On peut distinguer l'**assertion**, par laquelle on se borne à l'énoncé d'un fait, l'**interrogation**, qui vise à demander des informations sur un fait, l'**ordre**, qui exprime la volonté qu'un fait se produise, et l'exclamation qui exprime les réactions du locuteur face à un fait [...] » (1998 : 32). L'exclamation y est dépourvue de caractères gras.

droit d'être intégrée dans une approche didactique qui veut que l'apprenant soit au centre de l'apprentissage et qui ambitionne de reproduire autant que peut se faire les conditions d'une véritable communication.

L'exclamative a intrigué mais a toujours été mise un peu à l'écart et ce, pour diverses raisons, puisque : « Dans l'exclamation, tout est problématique : l'origine, les marques, la valeur modale comme la structure interne » (Danon-Boileau et Morel, 1995 : 5) mais aussi parce que l'« on parle souvent de valeur exclamative, au sens intuitif du mot, et sans pouvoir définir strictement une classe d'énoncés » (Le Goffic, 1993 : 511) ou encore étant donné que « la notion de *phrase exclamative* est mal définie » (Le Goffic, 1993 : 100).

Certes, nous en convenons, mais n'y aurait-il pas un moyen de défricher les champs d'utilisation d'un sujet aussi pluridimensionnel qu'il mériterait à juste titre d'être surnommé : « phénomène de supernova linguistique » tant s'imbriquent les différents niveaux, phonétique, syntaxique et sémantique de façon complémentaire pour produire des énoncés exclamatifs où s'incruste une implication affective du locuteur, traduite par une progression scalaire des moyens syntaxiques.

« Les énoncés sont des poupées-gigognes dont l'exploration jamais ne s'achève, et qui de ce fait exercent sur la linguistique contemporaine une sorte de fascination perverse : la fascination de l'abîme. » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 226). Et ce, à plus forte raison lorsqu'il est question des énoncés exclamatifs !

1. Sans outils introducteurs spécifiques	2. Avec outils introducteurs spécifiques	
<p>A. Structure canonique simple</p> <p>B. Structure canonique coordonnée</p> <p>C. Avec marqueur morphologique interne</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adjectival 2. Déterminant défini, indéfini ou démonstratif <p>D. Avec marqueur morphosyntaxique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Simple inversion 2. Négation simple/intensifiée 3. Forclusif de la négation uniceptive <p>E. Éléments mixtes ou tronqués</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Monomorphémiques 2. Affranchis de principale 3. Structure régissante dépourvue de subordonnée 4. Propositions corrélatives tronquées (consécutives) <p>F. Noms suivis d'une relative</p> <p>G. Emphase par extraction/ Phrase clivée</p> <p>H. Relation attributive dépourvue de copule</p> <p>I. <i>Que</i> antéposé au prédicat</p>	<p>A. À emploi exclamatif exclusif (<i>en tant que marqueurs d'expressivité</i>)</p> <p>a. Marqueurs ordinaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Ce que</i> 2. <i>Que de</i> 3. <i>C'est d'un / d'une</i> 4. <i>Comme</i> <p>b. Marqueurs par figement partiel ou total :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dire que/ Et dire que 2. Penser que Tu penses si/ Vous pensez si/ Pensez si/ Quand je pense que 3. Tu parles de/ que/ si 4. Dieu sait si/ combien 5. Heureusement que 	<p>B. À double e exclamatif et int</p> <p>Termes en -qu</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Que</i> 2. <i>Combien de</i> 3. <i>Qu'est-ce que</i> 4. <i>Comment</i> 5. <i>Combien</i> 6. <i>Quel</i>

2. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES OUTILS INTRODUCTEURS DE L'EXCLAMATIVE INDIRECTE

Introduceurs de l'exclamative indirecte ²⁵	Exclusivement exclamatifs	Générateurs potentiels d'ambiguïté
(1) Quel (2) Comment (3) Combien ²⁶ (4) Ce que (5) Comme (6) À quel point	Aucun	Tous

Bibliographie

AUSTIN J. L., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, [traduction française : Françoise Récanati. Titre original : *How to do Things with Words*, 1962], Paris, 1970.

BAJRIC S., *Linguistique, cognition et didactique*, Paris, PUPS, 2009.

BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, t1, Paris, Gallimard, 1966, (1991).

BONNARD H., *Code du français courant*, Paris, Magnard, 1981.

BRES J., « Hôu ! Haa ! Yrrââ : interjection, exclamation, actualisation ». In : *Faits de langues* n°6, Septembre 1995, pp. 81-91. Disponible sur :

<[web/revues/home/prescript/article/flang_1244-5460_1995_num_3_6_1009](http://web.revues/home/prescript/article/flang_1244-5460_1995_num_3_6_1009)>

[Consulté le 06 juillet 2015].

CONSEIL DE L'EUROPE, *Un Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*, trad. par S. Lieutaud, Paris, Didier, 2001.

CULIOLI A., « À propos des énoncés exclamatifs » In: *Langue française*, Vol. 22 n°1, *Linguistique et enseignement du français*, septembre 1995, pp. 6-15 [en ligne], disponible sur : <[http :](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1974_num_22_1_5671)

www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1974_num_22_1_5671> , [consulté le 10 février 2015].

CULIOLI A., *Pour une Linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, t. 3, Paris, Ophrys, 1999.

CUQ J.-P. et GRUCA I., *Cours de didactique du français langue étrangère*, Grenoble, PUG, 2005.

DANON-BOILEAU L. et MOREL M-. A., « L'Exclamation », in *Faits de langue* N°6, [en ligne], septembre 1995 p. 5-12, disponible sur :

<http://fdl.univ-lemans.fr/fr/liste-des-numeros/n6/n6_presentation.html> [consulté le 22 février 2015].

ELUERD R., *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Armand Colin, 2008 (2013).

²⁵ Les marqueurs (1), (2), (4), (5) présentent des cas fréquents d'ambiguïté puisqu'à l'écrit, du point de vue structurel, rien ne les différencie de l'interrogation indirecte, si ce n'est l'ajout facultatif d'un point d'exclamation et/ou le contexte.

²⁶ D'emploi rare en français contemporain.

- GARDES-TAMINE J., *La Grammaire*, t. 2 : *Syntaxe*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, (Cursus), 1990 (2004).
- KERBRAT-ORECCHIONI C., *L'Énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
- LE GOFFIC P., *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.
- MARTIN R., *Langage et croyance. Les Univers de croyance dans la théorie sémantique*, Bruxelles, P. Mardaga, 1987.
- MARTIN R., « Quelques remarques sur la sémantique de la phrase exclamative », *Revue des études slaves*, t. 59, fascicule 3. En hommage à Jacques Veyrenc : Études de linguistique slave [sous la direction de Paul Garde], 1987, pp. 501-505, [en ligne], disponible sur :
<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/slave_0080-2557_1987_num_59_3_5666>, [consulté le 10 décembre 2015].
- MILNER J. -C., *De la Syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamatives*, Paris, Le Seuil, 1978.
- MOREL M. -A. et DANON-BOILEAU L., *Grammaire de l'intonation. L'Exemple du français oral*, Paris, Ophrys, coll. Linguistique, 1988.
- RIEGEL M. et al., *Grammaire méthodique du français*, 4^e éd. entièrement revue « Quadrige », Paris, P.U.F., 1994 (2009).
- SIBLOT P., 1995, « Du Sens dans les formes exclamatives » In : *Faits de langues*, n°6, septembre 1995, pp. 163-170.
- VINCENT D., LAFOREST M., NICOLE J., « L'étonnement et l'étonnant dans le discours oral spontané ». In : *Faits de langues* n°6, Septembre 1995, pp. 121-130. Disponible sur : <web/revues/home/prescript/article/flang_1244-5460_1995_num_3_6_1013> [Consulté le 06 juillet 2015].